

**ZTP-Site BAGNOLET (Autorisé AMP)**

7 rue Raymond Lefebvre - 93170 Bagnolet

☎ : 01 43 62 80 80 ☎ : 01 43 63 90 39

Dr Jérôme PFEFFER – ✉ : j.pfeffer@laboztp.fr

Dr Ilan HEILIKMAN – Tél. 01 43 62 18 14 (lignes groupées) ✉ : i.heilikman@laboztp.fr

Dr Jean Paul TAAR – Tél. 01 43 62 18 15 (lignes groupées) ✉ : jp.taar@laboztp.fr

Biologistes Responsables Agréés AMP

ZTP-Site CRETEIL

49 rue Falkirk - 94000 Créteil

☎ : 01 43 77 27 50 ☎ : 01 43 77 27 15

Dr François FARJON – ✉ : f.farjon@laboztp.fr

Médecin Biologiste Responsable

FEUILLE de RENSEIGNEMENTS en vue du DEPSISTAGE PRIMAIRE HPV

Ne remplace pas une ordonnance ++++++ vient en complément

1- Enregistrement dossier (Nom présent sur une boîte aux lettres)**NOM de Naissance :****NOM MARITAL :****Prénom :****Date de Naissance :**Adresse précise :
(Avec bâtiment si besoin)**Tel portable :****Adresse e-mail perso :****2- INDICATION**Détection du génome des HPV à haut risque, par **une technique moléculaire**
Dans le **cadre du dépistage individuel et du suivi du cancer du col de l'utérus :**⇒ Indications de prise en charge **chez les femmes de moins de 30 ans, après une cytologie cervico-utérine anormale :**

- Cytologie avec atypies des cellules malpighiennes de signification indéterminée (ASC-US).
- Cytologie avec anomalie des cellules malpighiennes ne permettant pas d'éliminer une lésion malpighienne intra-épithéliale de haut grade (ASC-H).
- Contrôle à M12 après une cytologie avec lésions malpighiennes intra-épithéliales de bas grade (LSIL) initiale suivie d'une colposcopie normale.
- Cytologie avec atypie des cellules glandulaires (AGC) initiale.

Source : Évaluation de la recherche des papillomavirus humains (HPV) en dépistage primaire des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus. HAS, Juillet 2019⇒ **Indications de prise en charge chez les femmes de 30 ans à 65 ans :**

- En l'absence de cytologie cervico-utérine (examen cytologique) de dépistage préalable,**
- 3 ans** après la dernière cytologie cervico-utérine de dépistage avec un résultat normal,
- Puis tous les 5 ans** dès lors que le résultat du test précédent était négatif ;

En cas de résultat positif du test HPV suivi d'une cytologie cervico-utérine avec un résultat normal, la recherche d'HPV **est réitérée après un an** ; si cette nouvelle recherche est négative, un test HPV sera réalisé cinq ans après.

- En suivi de traitement

3- REGLEMENTL'analyse ne sera effectuée **que si elle est accompagnée d'un règlement**La feuille de soins **sera transmise par courrier à la patiente sur l'adresse indiquée ci-dessus.**

A partir du 1er avril 2020, le test HPV est pris en charge par l'Assurance Maladie :

Joindre avec cette demande : ORDONNANCE + ATTESTATION CPAM ou ATTESTATION MUTUELLE (à jour)Si pas de possibilité de joindre ces documents

- **Cout : 35 euros (chèque à l'ordre du laboratoire ZTP)**

4- RESULTATS

Voulez-vous que la patiente ait accès directement à son résultat via notre serveur sécurisé

(Nécessité de posséder une adresse email ci-dessus)

- OUI
- NON

Vos résultats disponibles confidentiellement sur un serveur de résultats sécurisé : www.labo93.com**Laboratoire ZTP - SELAFA au capital de 94 670,48 euros****Site Bagnolet : ouvert du Lundi au Vendredi de 7h45 à 19h30 (le Samedi à 19h)**

RCS Bobigny 412 340 911 enregistré 93-25 PLATEAU TECHNIQUE (Site ANALYTIQUE)

Site Créteil : ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h (le Samedi de 8h30 à 12h30)

RCS Créteil 482 920 110 enregistré 94-128